



SYNDICAT DE L'ORGE

Viry-Châtillon, le *lundi 02 juin 2025*

«Nom_»

«Adresse»

«CP» «Ville»

N/Réf : HC/LF/JD/JMB/FC N° *2025/ 878*

Affaire suivie par Hélior Coupu

☎ 06 40 57 57 91

✉ Helori.Coupu@Syndicatdelorge.fr

Objet : Atlas cartographique aléa ruissellement

«Titre»,

Dans le cadre du PAPI Orge-Yvette, le Syndicat a réalisé un atlas cartographique de l'aléa ruissellement agricole à l'échelle du bassin versant. Cet outil a pour objectif de mieux connaître les zones sensibles au risque de ruissellement agricole.

Vous trouverez en pièce ci-joint l'extrait de cet atlas concernant votre commune. Ce document pourra notamment vous être utile :

- pour vos réflexions en matière d'aménagement du territoire,
- pour la gestion des écoulements et des débordements localisés,
- dans le cadre de l'instruction d'autorisations d'urbanisme.

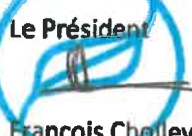
Une notice explicative accompagne cette cartographie. Elle présente succinctement la méthodologie employée pour cartographier l'aléa et en précise les limites d'utilisation. Bien que cette carte n'ait pas de valeur réglementaire opposable, des recommandations sont proposées pour intégrer le risque de ruissellement dans les documents d'urbanisme.

Nous attirons votre attention sur le fait que la cartographie n'a pas vocation à représenter les débordements de cours d'eau en fond de vallée ni à modéliser le ruissellement en milieu construit. Les résultats pour les zones construites sont donc à interpréter avec beaucoup de prudence.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour vous présenter ces cartes plus en détail ou échanger sur les suites envisageables.

Nous vous prions d'agréer, «Titre», nos salutations distinguées.

P.J : Cartographie aléa ruissellement.

Le Président

François Cholley
SYNDICAT DE L'ORGE